



## DECLARATION LIMINAIRE DU CHSCT DU 16 DECEMBRE 2019

Madame la présidente,

Malgré les manifestations massives des 5 et 10 décembre, le gouvernement reste sourd à nos revendications qu'elles soient sur les retraites ou au sein de nos ministères.

Sur les retraites, il oppose continuellement les Français les uns contre les autres : les jeunes contre les vieux avec la clause du grand-père ; ceux disposant de régimes spéciaux et ceux sans. Cette stratégie vise à occulter complètement un nombre restreint de personnes mais ayant des moyens financiers colossaux : les entreprises du CAC40, Bernard Arnault et compagnie.

Pour rappel, cette réforme détruira notre modèle de retraite qui limite le nombre de nos anciens dans la misère. La Suède a mis en place le système voulu par Macron. Résultat : le taux de pauvreté chez les retraités est le double de celui en France (15 % contre 7,5%)

Par ailleurs, le financement du système de retraite va être revu. Comme nous l'avons déjà constaté dans la politique de Macron, nous assistons à un véritable Robin des Bois inversé. On prend aux pauvres pour donner aux riches comme avec la suppression de l'ISF et l'imposition à taux fixe des revenus de capitaux.

Pour les retraites, le taux de cotisation sera de 28 % pour les salaires jusqu'à 10 000 € par mois, mais au-delà il ne sera plus que de 2,8 %.

La CGT veut une réforme qui tire l'ensemble de la population vers le haut et non une réforme qui ne fait qu'accroître les inégalités.

Nos revendications concernant nos ministères restent également à l'heure actuelle lettre morte. Pire, non content de maintenir le plan Darmanin et le plan Gardette, de geler le point d'indice et de dégrader continuellement nos conditions de travail, la DGFIP vient d'annoncer les suppressions d'emplois dans notre département pour 2020. Ce ne sont pas moins de 78 suppressions d'emplois qui sont prévues. Cette politique ne peut plus durer !

Bien que la CGT Finances appelle l'ensemble de nos collègues à être massivement en grève demain contre ces réformes, nous n'en oublions pas nos devoirs vis-à-vis d'eux et c'est pour cette raison que nous siégeons ce jour. Cette instance est la leur et nous comptons bien défendre leurs droits et faire remonter toutes les difficultés qu'ils rencontrent.

Sur l'ordre du jour de ce CHSCT :

Nous avons demandé l'inscription à l'ordre du jour des conséquences en termes de conditions de travail des suppressions de poste au SED de l'INSEE Hauts-de-France car ce service se retrouve dans une configuration difficile qui paraît malheureusement de plus en plus courante. L'INSEE force les collègues à devoir choisir entre vivre dans le retard perpétuel et le stress que cela implique ou tenter d'être à jour et se voir supprimer des emplois dès que le retard est résorbé. La CGT Finances ne laissera pas cette politique se généraliser à l'ensemble des services.

Concernant l'organisation des équipes d'appui à La Madeleine (DIRCOFI) nous comprenons qu'elle vise tout particulièrement à gérer la pénurie due à la suppression de deux postes de contrôleurs de brigades à la Madeleine. Dès lors, la CGT Finances souhaite savoir dans quelle mesure quatre contrôleurs peuvent supporter la charge de 6 sans conséquence sur leurs conditions de vie au travail? Cette interrogation se pose également pour le chef de service en charge du pilotage. Concernant les agents en postes au secrétariat, le DUERP au 19 juin 2019, décrit de hauts risques psychosociaux sur la nature cyclique des tâches et la charge de travail. Sachant que dans son dossier de présentation au paragraphe « Description des modifications dans l'exercice du travail réel », la DIRCOFI Nord indique que le pilotage unifié du secrétariat existait déjà, en quoi cette organisation apporte t-elle une réponse à ces risques ? Parmi les mesures d'améliorations proposées, quelles sont celles qui ont permises la suppression de ces risques ?

Enfin et plus globalement, concernant ce projet, la CGT Finances ne comprend pas les raisons d'une présentation si tardive au CHS-CT du Nord. En effet, alors que les élus CGT Finances Publiques de la DIRCOFI Nord dénoncent depuis plusieurs années une parodie de dialogue social au sein de cette direction, convoquer un comité technique local sur ce sujet le lendemain de ce CHS-CT en dit long sur la volonté de la DIRCOFI Nord de tenir compte d'un quelconque avis rendu aujourd'hui.

Suite au droit d'alerte du CHSCT sur la sécurité des collègues travaillant à l'Immeuble des Nouveaux Métiers à Lille, les premières réponses transmises par la DRFiP font état d'une volonté (en tout cas affichée) d'améliorer les conditions de travail des collègues, mais laissant reposer beaucoup de points sur la bonne volonté du

propriétaire et des forces de l'ordre. La CGT Finances sera très vigilante sur le suivi des actions prévues.

Toutefois, concernant les difficultés spécifiques à la trésorerie de Lille-Amendes, la question des emplois reste toujours en suspens (9 vacances actuellement avec 4 EDR et 6 arrivées en mai 2020). Par ailleurs, les premières mesures pourtant simples mises en place par la DRFiP concernant l'affichage des horaires ne résolvent en rien le problème rencontré par les usagers et les collègues et l'aggravent même. En effet, les horaires d'ouverture (décidés en mai dernier) qui ont été affichés sont déjà obsolètes, ou tout le moins ne correspondent aux plages réelles d'ouverture au public, ce qui continuera inmanquablement de générer des réactions colériques des usagers dont les collègues devront pâtir.

Concernant le déménagement de la trésorerie de la Métropole Européenne de Lille (DRFiP), la CGT Finances apprécie que la DRFiP suive la volonté des collègues de s'installer au sein de la Paerie Départementale plutôt qu'à la Cité Administrative. Nous nous interrogeons toutefois sur la cohérence avec la carte du Nouveau Réseau de Proximité (NRP) où la MEL devait faire partie d'un Service de Gestion Comptable (SGC) avec d'autres trésoreries. Par ailleurs, des questions pratiques telles que la restauration et le stationnement nécessitent des précisions

Concernant le point sur la sécurité incendie de Kennedy avec le mandataire de sécurité, la CGT Finances avait demandé à plusieurs reprises la présence d'un expert pour analyser la sécurité incendie de Kennedy depuis que nous avons été informés en octobre 2018 que la commission de sécurité incendie avait rendu un avis défavorable sur l'exploitation du site Kennedy en mars 2018. Afin d'être sûrs que l'ensemble des prescriptions de la commission de sécurité incendie soit respectée, il nous semble impératif qu'un tableau de suivi exhaustif des prescriptions soit utilisé.

Concernant la réponse de la DRFiP suite à la visite du CSRH par les représentants du CHSCT, la CGT Finances constate malheureusement que les réponses ne sont pas à la hauteur des recommandations établies par le CHSCT. La DRFiP s'entête à nier les difficultés rencontrées par les collègues et conteste leur volonté de vouloir bien faire leur travail.